

Parc Automobile - Acquisition de véhicules neufs ou d'occasion pour l'année 1997 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année pour assurer la bonne marche de ses services, la Ville de Besançon procède à l'achat de véhicules neufs ou d'occasion dans le but de renouveler une partie de son parc automobile devenue vétuste ou hors d'usage.

Les marchés à bons de commande pour les véhicules neufs, à consultation permanente pour les véhicules d'occasion, sont passés chaque année avec différents fournisseurs (Renault, Peugeot, Citroën, Vic, Mercedes ...) pour le remplacement des véhicules de type V.L.

Ces acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services, seront présentées à la commission compétente lorsqu'elle se réunira pour adopter le programme global d'acquisition des véhicules et engins pour l'année 1997.

Le montant de la dépense pour 1997 étant évalué à environ 1 500 000 F TTC pour les véhicules neufs et 2 000 000 F TTC pour les véhicules d'occasion, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s), dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1997.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Visa préfectoral du 14 novembre 1996.